

Septième réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale 5+5

Cordoba, 20 et 21 avril 2009

Relevé des conclusions des co-présidences

3. La septième réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale 5 + 5 s'est tenue à Cordoba, les 20 et 21 avril, 2009, sous la présidence de Mr. Miguel Angel Moratinos, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération d'Espagne, avec la coprésidence de Mr. Taieb Fassi Fihri, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc et la participation de Mr. Mourad Medelci, Ministre des Affaires Etrangères de l'Algérie, Mr. Musa Kusa, Secrétaire du Comité Populaire Général de Relations Extérieures et Coopération Internationale de Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste, MT. Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération de la Mauritanie, Mr. Luis Filipe Marques Amado, Ministre des Affaires Étrangères du Portugal, Mr. Abdelwahab Abdallah, Ministre des Affaires Etrangères de Tunisie, Mme. Stefania Craxi, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères de l'Italie, Mme. Cecilia Attard-Pirotta, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères de Malte et M. Pierre Sellal, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères de la France.
4. Ont également participé en qualité d'observateurs, Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage et M. Habib Ben Yahia, Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe.
5. Au début des travaux, les Ministres se sont félicités des décisions prises lors de la 6^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères (Rabat, 20-21 janvier 2008) et de l'impulsion qualitative que cette réunion a donné au processus de coordination et de concertation en Méditerranée occidentale.
6. Les Ministres ont réitéré que le Dialogue 5+5 constitue un cadre pertinent pour la construction d'un partenariat Nord-Sud modèle à même de renforcer les complémentarités et de promouvoir les solidarités de fait entre les deux rives de la Méditerranée occidentale.

Débat thématique

5. Les ministres des Affaires étrangères ont examiné les principales questions d'intérêt commun dans la région, en présence des représentants de la Commission Européenne et du Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe en qualité d'observateurs.

Situation économique internationale

6. Les Ministres ont procédé à un examen de la crise financière mondiale et de ses effets en tenues économiques et sociaux sur les pays de la région. Ils ont exprimé leur préoccupation face aux risques que celle-ci fait peser sur les

perspectives économiques en Europe et le développement économique des pays du Maghreb.

7. Dans ce contexte, reconnaissant que la réduction des écarts existant dans les niveaux de développement constitue un objectif commun, ils ont rappelé les possibilités offertes par les cadres de coopération existants entre les pays du Maghreb, avec l'UMA, et entre le Maghreb et l'UE, et exprimé leur souhait de les utiliser pleinement.

Union pour la Méditerranée (UPM)

8. Les Ministres se sont félicités du lancement de l'Union pour la Méditerranée au Sommet de Paris en juillet 2008 qui concrétise l'ambition d'un partenariat renforcé autour de la Méditerranée et ont reconnu qu'elle constitue un cadre ambitieux susceptible de donner un élan renouvelé au partenariat euro-méditerranéen et de mettre en valeur la pertinence stratégique de la Méditerranée.
9. Les Ministres ont réitéré leur appui à cette initiative régionale, qui est fondée sur les acquis du Processus de Barcelone, les principes d'appropriation commune, de coopération et de complémentarité, et qui permettra aux pays des deux rives de la Méditerranée de fédérer leurs efforts, de mobiliser leurs énergies autour de projets concrets et d'apporter des réponses communes et solidaires aux défis régionaux qui s'imposent en ce début du 21^{ème} siècle.
10. Dans ce sens, ils ont exprimé leur satisfaction des progrès atteints lors de la conférence de Marseille en novembre 2008 où les Ministres ont décidé, entre autres, que le siège du secrétariat se trouvera à Barcelone et ils ont adopté un programme de travail pour 2009.
11. Les Ministres ont exprimé leur volonté de contribuer aux efforts déployés afin de surmonter les obstacles et les défis que devrait relever l'Union pour la Méditerranée. Ils ont souligné l'importance d'avancer dès à présent dans la définition des institutions, des projets et de leur financement et de ses mécanismes d'action. Ils ont également souligné l'importance de la complémentarité de l'UpM avec les cadres de coopération régionale existants.
12. Ils ont demandé aux coprésidences de l'UpM de rester en contact avec les parties pour créer les conditions afin d'aboutir à une reprise des travaux et de la mise en œuvre des conclusions du Sommet de Paris et de la réunion ministérielle de Marseille.
13. Les ministres ont pris acte de la position de la Libye à propos de l'UpM.

Migration

14. Les Ministres remarquent que le phénomène des migrations occupe actuellement une place centrale dans l'agenda politique national et internationale. Ils sont convaincus qu'une coopération permanente doit être développée entre pays d'origine, de transit et de destination et qu'elle ne sera efficace que si elle embrasse à la fois l'organisation de la migration légale, la lutte contre la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains et la recherche de synergies entre migration et développement.

15. Les Ministres ont à j'esprit le fait que] organisation de la migration doit se faire dans le respect des droits fondamentaux et de la dignité des migrants, et qu'une attention particulière doit être portée aux politiques d'intégration et au travail décent des migrants, aussi bien qu'à la lutte contre la traite des êtres humains.
16. Les Ministres ont manifesté j'importance d'un effort de cohérence et de complémentarité entre le Dialogue 5+5 et tous les autres fora régionaux et internationaux, notamment des travaux développés suite a la première Conférence Ministérielle Euro-Africaine SUI la Migration et le Développement, qui a eu lieu à Rabat les 10 et 11 juillet 2006, à la Conférence Ministérielle sur la Migration et le Développement, qui a eu lieu à Tripoli les 22 et 23 novembre 2006, la première Réunion Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur les Migrations, tenue à Albufeira les 18 et 19 novembre 2007, Je deuxième Sommet UE-Afrique, qui a eu lieu à Lisbonne, les 8 et 9 décembre 2007 et la deuxième Conférence Ministérielle Euro-Africaine sur la Migration et le Développement, qui a eu lieu à Paris les 24 et 25 novembre 2008.
17. Dans ce sens, ils ont constaté que le cadre de la Méditerranée Occidentale 5+5 a une valeur ajoutée spécifique, ce qui a été mis en exergue lors des réunions sectorielles: la 6ème Conférence Ministérielle de Migration, qui eut lieu à Evora, le 26-27 mai 2008 et la 13ème Conférence des Ministres de l'Intérieur (CIMO) tenue à Nouakchott, en mai 2008. Les Ministres ont souligné l'importance de maintenir l'élan de coopération migratoire dans ce cadre 5+5 et ils ont fait un appel aux Ministres sectoriels de continuer leurs efforts et de se réunir à nouveau en 2009 en coordination avec l'UE et les pays africains.

Proche Orient

18. Les Ministres *soulignent* l'urgence de mettre en application sans *délai* la solution à deux États, Israël et un État palestinien viable et souverain coexistant dans la paix et la sécurité, et ils lancent un appel pour la relance substantielle et crédible des négociations pour parvenir a une paix globale, juste et durable sur *la* base des accords existants, des termes de référence de la Conférence de Madrid, notamment le principe de l'échange de la terre contre la paix, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, de la feuille de route du Quartet et de l'Initiative *Arabe* de Paix. Les Ministres ont souligné que la situation au Proche Orient affecte les pays de cette région mais concerne aussi toute la communauté internationale et en particulier les pays de la Méditerranée occidentale. Ils ont mis en exergue la contribution aux efforts de règlement des pays de cette région et notamment des pays magrébins.
19. Les Ministres rappellent l'importance d'un cessez le feu durable à Gaza conformément à la Résolution 1860 et ils ont insisté sur la nécessité d'une ouverture des points de passage. Les Ministres marquent leur exigence d'un gel complet et immédiat des activités de colonisation, qui sont contraires au Droit international, et ceci dans tous les Territoires Palestiniens Occupés, y compris Jérusalem Est, en évitant des activités illégales portant atteinte au statut de Jérusalem. Les Ministres encouragent la réconciliation inter-palestinienne derrière la légitimité internationalement reconnue du Président Mahmoud Abbas, et ils lancent un appel urgent pour mettre fin sur cette base à la division entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie. Ils soutiennent les efforts de médiation de l'Egypte et de la Ligue Arabe, tout en demandant les factions palestiniennes de s' y engager sans réserves afin d'aboutir à un résultat qui puisse être soutenu

par la communauté internationale. Le rôle de l'UE, des pays arabes, des États-Unis et aussi du reste de la communauté internationale est essentiel pour parvenir à une paix définitive au Proche Orient.

Situation en Mauritanie

20. Les ministres ont souligné l'importance de la stabilité et du développement de la Mauritanie et ont salué son rôle dans la construction de l'Union du Maghreb Arabe ainsi que son action dans le cadre de l'espace euro-méditerranéen. Ils ont pris acte que le Président du Sénat a assumé l'intérim de la Présidence de la République et ont exprimé leur confiance dans le rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel démocratique à travers des élections présidentielles libres et transparentes et la participation consensuelle de tous les acteurs politiques de ce pays. Ils ont exprimé leur appui à tous les efforts entrepris dans cette perspective, notamment par l'Union africaine sous la présidence du Leader de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste, l'Union Européenne, La Ligue Arabe, l'Organisation de la Conférence Islamique et l'Organisation de la Francophonie et les Nations Unies.

Raffermissement du Dialogue et de la concertation. eD Méditerranée occidentale

21. Les ministres se sont félicités de la relance du Dialogue 5+5 lors de la réunion ministérielle de Lisbonne en 2001. Ils se sont félicités des progrès réalisés par ce dialogue, qui a tenu un Sommet des chefs d'État et de gouvernement en 2003 en Tunisie et des réunions régulières des ministres des Affaires Étrangères à Tripoli, Sainte Maxime, Oran, Malte et Rabat.
22. Ils ont réaffirmé leur conviction que la consolidation de la démocratie et des libertés politiques et économiques contribuera à l'amélioration mutuelle d'amitié et de coopération entre les pays de la région et, au-delà, au renforcement de la stabilité et de la sécurité régionale.
23. Réaffirmant la conviction sur le partage d'un destin commun, les Ministres ont renouvelé leur attachement aux valeurs de solidarité et de coopération. Ils ont souligné leur conviction que le processus de dialogue en Méditerranée occidentale 5+5 peut contribuer, d'une manière très significative, au renforcement de la confiance mutuelle, du dialogue et de la coopération entre leurs pays.
24. Les Ministres ont réaffirmé l'importance du dialogue 5+5, en tant que cadre informel pour débattre des enjeux et des défis communs et pour impulser des initiatives de coopération en Méditerranée occidentale et au sein d'autres instances de coopération régionale. À cet égard, ils se sont félicités de la poursuite de ce modèle de coopération entre les pays qui partagent des valeurs et des objectifs communs.
25. Ils ont exprimé le souhait que le 5+5 puisse à l'avenir servir de laboratoire d'idées pour des coopérations ouvertes à l'ensemble des pays méditerranéens dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. À cet égard, ils ont souligné que, dans le but de raffermir l'appropriation commune, le dialogue 5+5 est appelé à s'élargir à de nouveaux acteurs tels que les patronats, les entités territoriales, les

médias, les organisations de jeunesse, entre autres. Dans cet esprit, il a été proposé de convoquer une réunion d'entrepreneurs des pays 5+5.

26. Ils ont pris note avec satisfaction des résultats des récentes réunions ministérielles sectorielles, en l'occurrence:

- La 4^{ème} Conférence des Ministres de la Défense : Cagliari, le 9-10 décembre 2007. Plusieurs exercices conjoints de sauvetage et surveillance maritime, de sûreté aérienne, et activités dans le domaine de la coopération civile militaire et de la formation du personnel ont été réalisés en 2007 et 2008.
- La 13^{ème} Conférence des Ministres de l'Intérieur de la Méditerranée Occidentale (CIMO): Nouakchott, le 21-22 mai 2008.
- La 6^{ème} Conférence Ministérielle de Migration de la Méditerranée Occidentale : Évora, le 26-27 mai 2008. Durant cette réunion deux séminaires thématiques furent envisagés, dont le premier sur l'immigration circulaire a eu lieu à Tunis le 24-25 février 2009.
- La Réunion Ministérielle de Tourisme de la Méditerranée Occidentale: Ajaccio, 15 mai 2008.
- La 5^{ème} Conférence de Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale : Tunis, le 17 novembre 2008. Cette réunion a vu la participation de la Commission Européenne, de l'UMA et de la Banque Européenne d'Investissement.

27. Compte tenu de l'importance des questions économiques, de sécurité, de lutte contre la criminalité, le terrorisme et le trafic de drogue, et d'éducation, ils ont exprimé le souhait que les réunions sectorielles puissent continuer à se tenir régulièrement.

Renforcement et Elargissement du Dialogue en Méditerranée Occidentale

28. Les Ministres ont eu un débat sur les moyens de renforcer encore le du Dialogue 5 +5. Ils ont examiné divers questions telles que: la visibilité, l'amélioration des méthodes de travail, le renforcement de la coopération opérationnelle dans divers secteurs, le suivi et la possibilité d'entamer d'éventuels nouveaux dialogues thématiques ainsi qu'un élargissement éventuel.

29. Dans ce sens, ils se sont félicités et ont endossé des nouvelles initiatives présentées :

- La France et la Tunisie proposent d'organiser durant le second semestre 2009, en France, une conférence des Ministres de l'Education.
- L'Algérie propose d'organiser durant le second semestre 2009 une première conférence des Ministres chargés de l'Environnement. L'Espagne s'est associée à cette initiative en ajoutant la coopération en matière des énergies renouvelables.

30. Ils ont également évoqué la question de l'articulation du 5+5 avec les autres processus en Méditerranée et notamment l'Union pour la Méditerranée.

31. Les Ministres ont décidé l'établissement de point focaux sur le Dialogue 5+5 au sein des Ministère des Affaires Étrangères qui pourrait agir comme un comité de suivi régulier et la tenue de réunions de coordination entre les conférences ministérielles. Ils ont accordé d'approfondir leur réflexion sur l'amélioration de la coordination et de la visibilité du Dialogue 5+5 sur la base des propositions concrètes qui seraient préparées par la coprésidence en coordination avec les partenaires et soumises à la considération des Ministres des Affaires Étrangères lors de leur prochaine réunion.
32. Ils ont salué l'initiative de l'Italie d'abriter à Milan, en juillet 2009, le premier forum économique et financier de la Méditerranée qui réunira des représentants gouvernementaux, des institutions financières et des communautés d'affaires pour aborder le développement de la région et renforcer la coopération euro-méditerranéenne notamment dans le secteur des PME, énergie et infrastructures.
33. Ils ont également accueilli avec intérêt la tenue à Gênes en mai 2009 du premier forum des gardes côtes et autorités maritimes de la Méditerranée qui permettra de développer la coopération dans ce cadre.

Perspectives de coopération e d'intégration régionale

34. Les Ministres ont souligné l'importance de poursuivre les efforts de coopération et d'intégration dans la région méditerranéenne. Ils ont plaidé au maintien et au renforcement de l'élan qui donna lieu à la création de l'Union du Maghreb Arabe et aux initiatives de coopération euro-méditerranéenne (Processus de Barcelone, Union pour la Méditerranée, Forum Méditerranéen et Dialogue 5+5).
35. Ils estiment que le 5+ 5 contribue à l'intégration entre les deux rives de la Méditerranée occidentale et au sein des pays de l'UMA.
36. L'intégration régionale permet aux pays y adhérant de mieux se positionner dans le contexte de la crise économique et de la mondialisation et d'être en mesure de répondre aux attentes de leurs populations qui aspirent à la stabilité et au développement. Les différences historiques, géographiques et parfois politiques doivent être surmontées à partir de la volonté de coopération dans les différentes enceintes régionales.
37. Les Ministres ont réitéré leur disposition à travailler de concert pour favoriser les mécanismes d'intégration à même de produire des résultats tangibles dans tous les domaines et réduire le décalage entre les deux rives de la Méditerranée à travers la diversification des domaines de coopération et la stimulation des investissements dans des secteurs porteurs. Les ministres appellent à réfléchir sur les moyens susceptibles d'améliorer la capacité d'attractivité des investissements dans les pays du sud de la Méditerranée.
38. A ce titre, les Ministres se sont félicités des efforts continus menés par les pays membres de l'UMA afin de développer des créneaux de coopération effective, tel que les réalisations dans le secteur électrique vers l'achèvement des interconnexions des réseaux nationaux, ainsi que les réseaux de transport autoroute et chemin de fer.

39. En vue d'une intégration économique efficiente et optimale, les Ministres ont mis en exergue la nécessité d'adopter une approche pragmatique et modulée qui prenne en considération les avancées et les ambitions de chacun des partenaires du sud avec l'UE.
40. Les Ministres ont souligné que la création d'une zone effective de libre circulation des biens, des services et des capitaux entre pays de la région, est de nature à initier une nouvelle phase dans les relations entre les pays du Dialogue 5+5.
41. Les Ministres et la Commission européenne ont fait le point de l'état d'avancement des négociations pour la conclusion de nouveaux accords et de la mise en œuvre des accords déjà conclus.
42. Ils ont mis en exergue l'importance d'une régularité des rencontres ministérielles UMA-UE, officiellement relancées à Rabat en janvier 2008. Ce cadre de coopération renforcée au sein de l'espace euro-méditerranéen a sa pertinence et offre un potentiel important d'opportunités de coopération dans plusieurs domaines (infrastructures, énergie, transport). Ils encouragent les contacts en cours au niveau des Hauts fonctionnaires en particulier entre la Commission européenne et le Secrétariat Général de l'UMA.
43. Les Ministres, dans l'esprit du legs partagé d'Ibn Khaldun, ont souligné l'importance de la dimension culturelle de la relation entre leurs pays, et ont appelé au raffermissement de ces liens dans le cadre 5+5.

Prochaines Rencontres

44. La VIIIème réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra en Tunisie, sous co-présidence du pays hôte et de l'Espagne, Présidence sortante.
45. Les Ministres ont exprimé leur volonté d'explorer la tenue d'un nouveau Sommet 5+5 qui pourrait se tenir en 2010.

Cordoba, 21 avril 2009